Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro MS, veuillez visiter :
bacproms.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO MS • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac Pro MS

Métiers de la sécurité

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-MS-E2** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation et cadre juridique (3 questions) **Page 3**

2. Analyse opérationnelle et organisation du dispositif (3 questions) **Page 5**

3. Conduite à tenir et compte rendu professionnel (2 questions) **Page 8**

4. Prévention, assistance et transmission (3 questions) **Page 10**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproms.fr/assets/annales/bac-pro-ms/Cadre juridique de la sécurité/2026/Bac Pro MS - Cadre juridique de la sécurité - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et cadre juridique

La société Vigie Atlantique assure la surveillance et le contrôle d'accès d'un concert à la salle Horizon, à Nantes, avec une équipe de six agents. Les questions portent sur les rôles des acteurs, le contrôle des bagages et les limites juridiques d'intervention des agents de sécurité privée.

Identifier les acteurs et leurs missions

Question 1.1. Identifiez les quatre acteurs présents ou susceptibles d'intervenir dans la situation et précisez, pour chacun, sa fonction principale : agent de sécurité, chef d'équipe, organisateur et police ou gendarmerie.

Agent de sécurité : surveille les personnes et les accès, applique les consignes et signale les incidents dans les limites de ses compétences. **Chef d'équipe :** coordonne les agents, circule entre les postes et organise les transmissions. **Organisateur :** organise le concert, fixe notamment la jauge et communique les consignes. **Police ou gendarmerie :** autorités publiques compétentes pour intervenir en cas d'infraction et exercer les pouvoirs d'enquête ou de police que la loi leur confie. L'agent privé ne se substitue pas à ces autorités.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Agent : surveillance. Chef : coordination. Organisateur : organisation du concert. Police ou gendarmerie : intervention et pouvoirs publics prévus par la loi.

Refus du contrôle d'un bagage

Question 1.2. Un spectateur refuse l'inspection visuelle de son sac à l'entrée. Indiquez ce que l'agent peut proposer, ce qu'il ne peut pas imposer et la conséquence opérationnelle possible du refus au regard de l'accès au concert. Appuyez votre réponse sur le DT 1.

L'agent peut proposer l'inspection visuelle du sac dans le cadre du contrôle d'accès. Le DT 1 distingue cette inspection de la fouille, qui exige le consentement du propriétaire.

- Il ne peut pas imposer l'acte refusé ni exercer de contrainte.
- Il respecte le refus et en informe le chef d'équipe selon la consigne.
- Si le contrôle est une condition d'accès, le refus peut entraîner le refus d'entrée au concert.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proposer l'inspection sans contrainte. En cas de refus, informer le chef d'équipe et refuser éventuellement l'accès au concert.

Intervention en cas de fait flagrant

Question 1.3. Un agent voit une personne frapper un autre spectateur puis tenter de quitter la salle. À quelles conditions l'article 73 du Code de procédure pénale fourni au DT 1 peut-il être mobilisé par toute personne ? Précisez la conduite à tenir par l'agent et la limite de son intervention.

1. L'article 73 s'applique en cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement. Toute personne peut alors appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche.
2. L'agent alerte sans délai le chef d'équipe et les services compétents, protège les personnes et n'intervient que si l'appréhension est nécessaire et proportionnée.
3. Il ne mène pas d'enquête et n'exerce pas de contrainte punitive. La fuite seule ne justifie pas une intervention coercitive.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> En cas de crime ou délit flagrant puni d'emprisonnement : appréhension nécessaire et proportionnée, remise à un OPJ et alerte sans délai.

2. Analyse opérationnelle et organisation du dispositif

Le dispositif de surveillance du concert comprend un chef d'équipe mobile et cinq agents affectés à cinq postes fixes, de 18 h 00 à 22 h 30. Les candidats exploitent le plan, les consignes de poste et les événements signalés pour repérer les risques, organiser la couverture et calculer la durée de la mission.

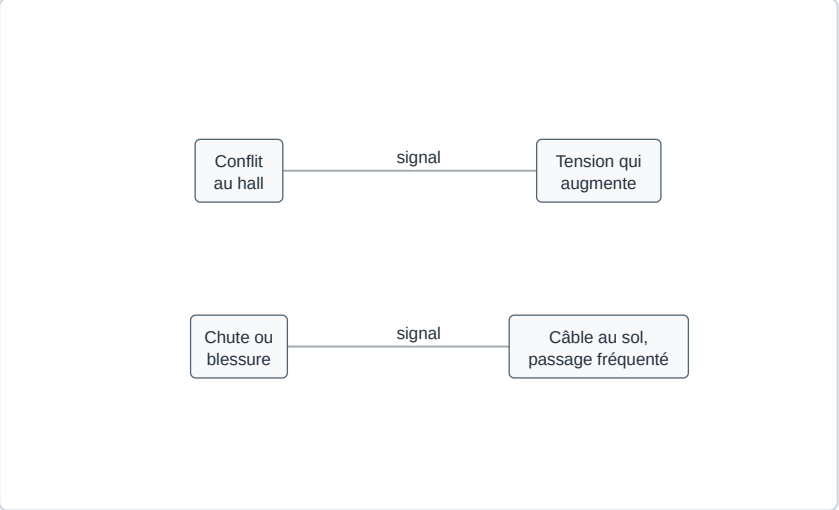
Repérage des risques

Question 2.1. À partir du scénario du DT 3, relevez deux risques distincts pour le public ou le personnel. Pour chacun, indiquez un signe observable qui doit conduire l'équipe à agir ou à alerter.

Le scénario du DT 3 signale deux risques distincts. Dans le hall, l'intervention verbale d'un second spectateur fait monter la tension et peut entraîner un conflit. Dans le passage, le câble au sol crée un risque de chute, déjà illustré par la présence d'un spectateur tombé. Ces signes sont observables et justifient une vigilance immédiate, une sécurisation adaptée et une transmission au chef d'équipe selon les consignes.

Risque	Signe observable
Conflit entre spectateurs	La tension augmente après l'intervention verbale du second spectateur.
Chute ou blessure du public	Un spectateur est au sol près du câble, dans un passage fréquenté.

Risques et signes d'alerte du scénario



Deux risques distincts tirés des événements décrits dans le DT 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Conflit dans le hall : tension qui augmente. Chute : spectateur au sol près d'un câble dans un passage fréquenté.

Affectation de l’équipe aux postes

Question 2.2. Complétez le DR 2 en affectant les six membres de l’équipe aux postes décrits au DT 2. Le chef d’équipe assure la coordination et doit pouvoir circuler entre les postes. Affectez les cinq autres agents aux cinq postes fixes, sans en laisser aucun vacant.

Le DT 2 prévoit cinq postes fixes et un chef d’équipe mobile. Le sujet ne donne pas de noms individuels aux cinq agents : les lettres A à E servent donc à les distinguer dans la répartition. Le chef coordonne l’ensemble du dispositif, circule entre les postes et ne remplace durablement aucun agent. Chaque poste fixe reste ainsi couvert.

Fonction ou poste	Membre affecté	Mission principale
Chef d’équipe mobile	Chef d’équipe	Coordination et transmission
Poste 1 : Contrôle d’accès	Agent A	Fluidité de la file, application des contrôles et signalement des refus ou tensions
Poste 2 : Hall	Agent B	Prévention des conflits, surveillance des circulations et transmission des incidents
Poste 3 : Salle	Agent C	Observation du public et maintien des cheminements libres
Poste 4 : Sortie de secours	Agent D	Maintien de l’accès dégagé et signalement des obstructions
Poste 5 : Abords immédiats	Agent E	Observation des abords et alerte en cas de trouble ou de danger

Les affectations respectent les cinq postes et leurs vigilances principales. En cas d’urgence, le chef organise la couverture du poste dont l’agent doit intervenir.

DR 2 complété : affectation des agents

Fonction ou poste	Membre de l’équipe affecté	Mission principale
Chef d’équipe mobile	Chef d’équipe	Coordination et transmission
Poste 1 : Contrôle d’accès	Agent A	File, contrôles
Poste 2 : Hall	Agent B	Conflits, circulation
Poste 3 : Salle	Agent C	Public, cheminements
Poste 4 : Sortie de secours	Agent D	Accès dégagé
Poste 5 : Abords immédiats	Agent E	Surveillance des abords

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chef d’équipe mobile ; agents A, B, C, D et E affectés respectivement aux postes 1, 2, 3, 4 et 5.

Calcul de la durée de mission

Question 2.3. La mission dure de 18 h 00 à 22 h 30. Calculez sa durée en minutes en utilisant la relation durée = heure de fin - heure de début. Donnez le résultat et expliquez en une phrase pourquoi une relève ne doit pas laisser un poste sans surveillance.

La mission commence à 18 h 00 et se termine à 22 h 30. La durée se calcule en convertissant les heures en minutes, puis en retranchant l'heure de début à l'heure de fin : $(22 \times 60 + 30) - (18 \times 60) = 270$ minutes, soit 4 h 30. Une relève doit être préparée avant le départ de l'agent afin que son poste reste couvert et que la surveillance ne soit jamais interrompue.

Période de mission

18 h 00	Début de mission
22 h 30	Fin prévue, après 270 minutes

La couverture des postes doit rester continue pendant toute la mission.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mission : 270 minutes (4 h 30) ; aucun poste ne doit rester sans surveillance pendant une relève.

3. Conduite à tenir et compte rendu professionnel

À 20 h 18, dans le hall, un spectateur déclare que son téléphone vient de lui être arraché et désigne une personne qui s'éloigne vers la sortie. La tension augmente lorsqu'un second spectateur intervient verbalement, mais l'agent n'a pas constaté lui-même l'arrachage.

Actions immédiates et transmission

Question 3.1. Présentez, dans l'ordre, les actions immédiates de l'agent : sécurisation des personnes, information du chef d'équipe, demande de renfort ou d'intervention des services compétents, prise en compte des témoins et préservation des informations utiles. Distinguez les faits constatés des déclarations rapportées.

1. **Sécuriser :** apaiser les personnes et prévenir l'escalade. L'agent observe la personne désignée qui s'éloigne, l'intervention verbale du second spectateur et la tension qui monte. L'arrachage reste une déclaration, non un fait constaté.
2. **Informer :** alerter le chef d'équipe par radio en précisant l'heure, le hall, la situation, les personnes concernées et les mesures engagées.
3. **Demander un appui :** solliciter les services compétents sans délai si nécessaire. Ne pas interpeller ou contraindre la personne sur la seule accusation rapportée.
4. **Préserver :** recueillir séparément les déclarations et coordonnées des témoins, noter les informations utiles et rendre compte sans conclure à une culpabilité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sécuriser, alerter le chef d'équipe, solliciter les services compétents si nécessaire et recueillir les témoignages sans présenter l'arrachage comme constaté.

Rédaction de la main courante

Question 3.2. Complétez le DR 1 par une entrée de main courante correspondant à l'incident de 20 h 18. La rédaction doit être chronologique, factuelle et compréhensible, sans présenter comme établis les faits qui ne sont que rapportés.

Dans la ligne de 20 h 18, noter le lieu et séparer les faits observés des propos rapportés : le spectateur déclare que son téléphone vient de lui être arraché et désigne une personne qui s'éloigne vers la sortie. L'agent n'a pas observé l'arrachage; il observe l'intervention verbale du second spectateur et la tension qui augmente. Dans la colonne des actions, consigner les mesures réellement réalisées et les personnes effectivement informées, sans inventer d'intervention ni de témoin identifié.

DR 1, entrée de 20 h 18 complétée

Extrait de main courante

Heure	Lieu	Faits constatés ou déclarations rapportées	Actions réalisées et personnes informées
20 h 18	Hall	Déclaration : téléphone arraché; personne désignée s'éloignant vers la sor Arrachage non observé; tension verbale o	Actions à consigner après réalisation : sécurisation; alerte au chef; prise en compte des témoins.
21 h 05	Passage près du câble de liaison		

✓ RÉPONSE À RETENIR

20 h 18, hall : déclaration d'un téléphone arraché et désignation d'une personne s'éloignant vers la sortie; second spectateur intervient verbalement, tension en hausse. Arrachage non constaté par l'agent.

4. Prévention, assistance et transmission

À 21 h 05, un spectateur conscient est tombé près d'un câble de liaison dans un passage fréquenté et se plaint d'une douleur à la cheville. Il ne souhaite pas se relever et le chef d'équipe a été informé par radio.

Protection et assistance d'une personne blessée

Question 4.1. Indiquez les mesures immédiates à prendre pour protéger la personne et les autres usagers, sans déplacer inutilement le blessé. Précisez les informations à transmettre au chef d'équipe et les circonstances justifiant l'appel des secours.

Restez auprès du blessé, rassurez-le et ne le relevez pas. Faites protéger la zone autour du câble et détourner les usagers pour éviter une nouvelle chute, sans créer d'obstacle. Transmettez au chef d'équipe l'heure, le lieu, le nombre de personnes concernées, l'état observé et les mesures engagées.

- Appelez les secours si l'état s'aggrave, si la douleur est importante, si une blessure sérieuse apparaît ou si vous avez un doute.
- Suivez les consignes des secours et assistez la personne dans les limites de vos compétences.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Protéger le blessé et les usagers, ne pas déplacer la personne, informer le chef d'équipe et appeler les secours si l'état le justifie ou en cas de doute.

Maintien de la surveillance du dispositif

Question 4.2. Expliquez comment l'équipe doit maintenir la surveillance du passage et du poste concerné pendant la prise en charge, en vous appuyant sur le plan et les consignes du DT 2.

Le signalement situe la personne dans le hall, correspondant au poste 2, chargé de surveiller les circulations et de transmettre les incidents. Le poste doit rester couvert pendant l'assistance. L'agent alerte le chef d'équipe et sécurise immédiatement le passage près du câble.

Si l'agent doit s'éloigner ou rester auprès du blessé, le chef d'équipe organise une couverture temporaire par radio et vérifie que les autres postes fixes restent tenus. Il coordonne l'intervention sans remplacer durablement un poste et veille notamment à ce que la sortie de secours demeure dégagée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Maintenir la surveillance du hall et du passage ; le chef d'équipe organise une couverture temporaire sans laisser de poste fixe vacant.

Compte rendu après l'intervention

Question 4.3. Donnez trois éléments précis à consigner dans la main courante après l'intervention de 21 h 05. Indiquez pourquoi il faut distinguer les observations personnelles des propos rapportés.

La main courante doit permettre de reconstituer l'événement et les actions réellement effectuées. Pour l'entrée de 21 h 05, consignez ces trois éléments :

Élément	Information à inscrire
Heure et lieu	21 h 05, passage près du câble de liaison.
Faits et propos	Personne consciente au sol ; elle indique une douleur à la cheville et ne souhaite pas se relever.
Transmission	Chef d'équipe informé par radio.

Précisez que la chute a été signalée par un spectateur si vous ne l'avez pas vue. Distinguer constatations et propos rapportés évite de présenter une déclaration comme un fait directement observé.

DR 1 complété pour l'événement de 21 h 05

Heure	Lieu	Faits constatés ou déclarations rapportées	Actions réalisées et personnes informées
20 h 18	Hall	.....	.....
21 h 05	Passage près du câble de liaison	Conscient au sol près du câble. Déclare une do et ne souhaite pas se relever.	Chef d'équipe informé par radio. .....

Document à compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner l'heure et le lieu, l'état observé et les propos du blessé séparément, puis l'information transmise au chef d'équipe.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité, session 2026, porte le code 26-BCP-MS-E2 et dure 3 heures, avec un coefficient 4. À partir d'une mission de sécurité lors d'un concert à la salle Horizon, elle évalue l'analyse juridique, l'organisation du dispositif, la gestion d'incidents, l'assistance à une personne blessée et la transmission professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'inspection visuelle d'un bagage à main peut être proposée, mais l'agent ne peut imposer une fouille ni exercer une contrainte en cas de refus.
- L'article 73 du Code de procédure pénale concerne un crime flagrant ou un délit flagrant puni d'emprisonnement ; toute intervention doit être nécessaire et proportionnée.
- Une alerte radio précise l'heure, le lieu, la nature des faits, les personnes concernées si elles sont connues et l'action engagée.
- La durée de mission se calcule par différence entre l'heure de fin et l'heure de début ; les postes doivent rester couverts pendant les relèves.

Points de vigilance & attentes du jury

- Ne présentez pas une déclaration rapportée comme un fait personnellement constaté par l'agent.
- Respectez les limites d'intervention des agents privés et sollicitez les services compétents lorsque la situation le nécessite.
- Affectez un agent à chacun des cinq postes fixes et gardez le chef d'équipe mobile pour la coordination.
- Rédigez la main courante de façon chronologique, factuelle et lisible, en distinguant constatations, propos rapportés et actions réalisées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment rédiger une main courante lorsque l'agent n'a pas vu l'incident lui-même ?

Indiquez l'heure et le lieu, puis attribuez clairement chaque information à sa source. Séparez les observations directes des déclarations rapportées et mentionnez les actions réalisées ainsi que les personnes informées.

Q : Un agent peut-il contraindre un spectateur à ouvrir son sac ?

Non. L'agent peut proposer l'inspection visuelle dans le cadre du contrôle d'accès, mais ne peut imposer une fouille ni contraindre la personne en cas de refus. L'accès peut être refusé selon les consignes applicables.

Q : Comment calculer la durée entre 18 h 00 et 22 h 30 ?

Soustrayez l'heure de début de l'heure de fin : de 18 h 00 à 22 h 00, il y a 4 heures, puis 30 minutes supplémentaires. La durée totale est donc de 4 heures 30, soit 270 minutes.

Q : Quelles qualités sont attendues dans les réponses et les documents réponse ?

Les réponses doivent être factuelles, chronologiques et cohérentes avec les documents fournis. Le sujet attend le respect du cadre juridique, la distinction entre faits et déclarations, une transmission utile et la couverture continue des postes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproms.fr/assets/annales/bac-pro-ms/Cadre juridique de la sécurité/2026/Bac Pro MS - Cadre juridique de la sécurité - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro MS : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.